

## **Salaires minimums par (sous-)commission paritaire**

### **Commission paritaire 1200100: industrie textile de l'arrondissement administratif de verviers**

En vigueur au 01/01/2012 (Dernière actualisation de la page 24/07/2015)

Il n'y a pas de barème minimum sectoriel. Les documents concernant le champ de compétence et les autres données salariales sont consultables.